



Conférence des Parties
Deuxième session extraordinaire
Bonn, 6-9 décembre 2021
Point 5 de l'ordre du jour
Clôture de la session

Déclaration du Président de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à l'occasion de la clôture de la deuxième session extraordinaire

Je souhaite à tous les représentants des Parties et observateurs la bienvenue au dernier jour de la deuxième session extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

J'ai le plaisir d'annoncer que la deuxième session extraordinaire, qui se tenait du 6 au 9 décembre 2021 selon la procédure d'approbation tacite, a atteint son objectif d'adopter un budget-programme intermédiaire pour l'année 2022. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à tous les représentants des Parties et observateurs pour leur compréhension, leur contribution et leur coopération. Dans cette déclaration de clôture, je voudrais revenir sur les points suivants.

3. Programme et budget – Projet de budget intermédiaire pour 2022

J'ai le plaisir d'annoncer qu'aucune observation n'a été reçue pendant les soixante-douze heures de la procédure d'approbation tacite. Par leur silence, les Parties ont exprimé leur accord à l'adoption de la décision qui leur était soumise. La Conférence des Parties (COP) a donc adopté la décision ci-après, qui lui avait été soumise sur ma recommandation :

1/COP.ES-2 Budget-programme intermédiaire pour 2022.

4. Rapport de la session

Comme suite à ma déclaration d'ouverture, je fais circuler le projet de rapport de la session qui, à ce stade, est réputé avoir été adopté par la COP.

5. Clôture de la session

Je voudrais remercier une fois de plus tous les représentants des Parties et observateurs qui ont pris part à ce processus extraordinaire pour leur patience, leur coopération et leur contribution.



Je me réjouis de vous revoir tous à la quinzième session de la COP, qui se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire), en mai 2022.

Je déclare close la deuxième session extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

(*Signé*) M. Bhupender Yadav
Ministre de l'environnement, des forêts et des questions
relatives aux changements climatiques de l'Inde
et Président de la Conférence des Parties à la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
